

# STRUCTURES SOCIALES ET MARGINALISATION COMMUNAUTAIRE DES ENFANTS SOLDATS DEMOBILISES AU TCHAD

DENEYOM BELEMEL Liliane

*Doctorant, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire),*

*Département de Sociologie/ Laboratoire d'Études et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences  
Sociales (LERISS)/*

*Groupe de Recherches en Socio-Anthropologie Appliquées à la Santé et au Vieillessement (GRESA).*

[deneyoml@gmail.com](mailto:deneyoml@gmail.com)

## RESUME

Cette étude se fonde sur l'analyse du système social face au processus d'exclusion sociale des enfants anciens combattants ou ex-enfants soldats démobilisés au Tchad. Elle analyse le processus de construction de la marginalisation des ex-enfants soldats démobilisés par la communauté. Fondée sur une approche qualitative, 35 entretiens ont été menés auprès des enfants-soldats démobilisés, des parents ou tuteurs, des leaders communautaires, des enfants normaux et une association des jeunes. L'étude mobilise la théorie de la structuration pour mieux comprendre la dynamique des processus d'exclusion sociale ou de marginalisation communautaire des démobilisés. Les résultats démontrent que les représentations que la communauté se fait de ces démobilisés est tributaire de leur marginalisation. En plus, les croyances fondées sur les us et coutumes viennent renforcer la construction de la marginalisation. Enfin, la désaffiliation au niveau des familles et la communauté toute entière contribue aussi suffisamment à cette exclusion communautaire/sociale.

## MOTS CLÉS :

structures sociales, communauté, marginalisation, enfants soldats démobilisés.

## ABSTRACT

This study is based on an analysis of the social system facing the process of social exclusion of child veterans or ex-child soldiers demobilized in Chad. Indeed, it analyzes the process of building the marginalization of ex-child soldiers demobilized by the community. Based on a qualitative approach, 32 interviews were conducted with demobilized child soldiers, parents or guardians, community leaders, normal children and the youth association. The study mobilizes the structuring theory of A. Giddens (1987) to better understand the dynamics of the processes of social exclusion or community marginalization of the demobilized. The results show that the representations that the community has of these demobilized people are dependent

on their marginalization. In addition, beliefs based on habits and customs reinforce the construction of marginalization. Finally, disaffiliation at the level of families or even the entire community also contributes sufficiently to this community / social exclusion.

## **KEY WORDS:**

social structures, community, marginalization, demobilized child soldiers.

## **INTRODUCTION**

La marginalisation des ex-enfants soldats démobilisés, abordée dans cette étude, est interprétée comme l'envers ou l'échec de la réintégration, de l'assimilation ou encore de l'insertion communautaire. En d'autres termes, cette marginalisation est subie comme la conséquence d'une stigmatisation, d'une exclusion, d'une ségrégation, d'un handicap, d'un comportement à risque ou d'une déviance. Dans le contexte de cette étude, il s'agit du cas des ex-soldats démobilisés et réintégrés ou réinsérés mais dont la vie en communauté ne s'assimile ni ne correspond à la vie communautaire tout entière du point de vue des rapports sociaux et de leur transformation de la norme sociale et son application, des institutions, des structures sociales et de leur réorganisation.

A cet effet, il faut rappeler que la question de la réintégration et de la réinsertion sociale émerge des lois de protection des enfants vulnérables tels les enfants impliqués dans les conflits armés. Plus de 250000 enfants dans le monde participent aux conflits armés. Ils sont plus de 20000 à prendre part aux conflits en Afrique et entre 7000 et 10000 enfants au Tchad ont été identifiés lors des conflits armés internes entre 2004-2006 (Amnesty international, 2011). Dès lors, ce phénomène a commencé par attirer l'attention et a suscité la réaction des agences internationales, des gouvernements et des communautés dans le sens de la promotion des droits de l'homme de manière générale et de la protection des enfants dans les conflits armés en particulier. C'est ainsi que la sonnette d'alarme est lancée pour le retrait et la réintégration/réinsertion des ex-soldats démobilisés en se basant sur la Convention International des Droits de l'Enfant (CIDE) en 1989.

Au vue de la situation, le gouvernement tchadien et ses partenaires se sont engagés au travers des signatures de plusieurs accords et la ratification au protocole facultatif à la convention sur les droits de l'enfant en février 2003 à la lutte contre l'enrôlement et ont manifesté la volonté de retirer tous les enfants impliqués dans les conflits armés. Ces efforts se sont traduits par des actions menant au retrait et au retour des ex-soldats dans la communauté. L'année 2007 marque le début de la démobilisation des enfants dans les rangs militaires d'où le lancement du projet

Désarmement Démobilisation Réintégration (DDR) au Tchad. En outre, le processus d'opérationnalisation de la réintégration/réinsertion de ces derniers a posé des biais au point d'être non-effectif. Désignés socialement comme des ex-enfants soldats (Rapport des services de la commission des communautés européennes, 2008), ces derniers sont indexés et presque écartés de la communauté. Ils vivent dans la communauté sans toutefois y vivre ; l'on constate en sorte une désaffiliation qui existe entre eux et les structures sociales. Cependant, l'insuffisance ré-adaptative de ces ex-enfants soldats à la société globale et le refus de diverses institutions de les considérer comme des citoyens à part entière constituent le cœur du problème.

C'est ainsi que l'enquête exploratoire a eu lieu à N'Djamena aux quartiers Djari et Diguel situés dans la partie Nord de la capitale auprès des enfants démobilisés, des parents ou tuteurs, des leaders communautaires, des enfants normaux (non-soldats) et l'association des jeunes. A ce niveau, l'étude questionne les mécanismes de construction de la marginalisation des ex-enfants soldats démobilisés, par les structures sociales/communautaires. En d'autres termes, comment se fait l'exclusion de ces derniers dans la communauté ? Le cadre théorique, méthodologique et les résultats constituent les différentes parties de l'article.

## 1. CADRE THEORIQUE

La théorie de la structuration est mobilisée dans cette étude. Elle traite de la relation entre l'individu et le système social en liaison avec la structure sociale. Son principal fondateur est A. Giddens (1987) qui s'intéresse à la production et la reproduction du système social par le sens que les individus donnent à leur action dans un système social. Autrement dit, elle centre son analyse sur le rapport individu/société pour analyser l'organisation sociale en tant que résultat d'une pratique sociale. Ce paradigme permet de cerner comment la marginalisation des ex-soldats démobilisés se construit dans une structure sociale. Elle aide à saisir cette exclusion comme un résultat ou une reproduction de l'interaction entre l'acteur et le système dans l'optique d'une organisation ou pratique sociale. Ici, l'acteur pris à part entière dans ses actions individuelles ne se rendra pas compte du fait qu'il soit marginalisé. Cela va de même pour le système social qui a besoin des échanges d'avec cet acteur social pour pouvoir décider de l'inclure ou de l'exclure dans un système. C'est aussi pour dire que le structuralisme ne traite pas directement les organisations mais

---

1 Il est important de noter au début de cet article l'appellation « enfants soldats » est ancienne et instaure plus la peur et méfiance de la communauté vis-à-vis des enfants. Cependant, dans le cadre de la réintégration et réinsertion de ceux-ci, le vocable « Enfants Associés aux Forces ou Groupes Armés » (EAFGAs) est mieux indiqué tout au long de notre analyse, car ce terme ne désigne pas directement les enfants qui ont participé aux hostilités. Ces enfants participent de manière implicite et explicite aux hostilités.

plutôt les relations entre les individus et leur système social. Pour A. Giddens, les systèmes sociaux peuvent être prédéfinis comme « *les relations entre les acteurs et les collectivités produites et organisées en tant que pratiques sociales* » (A. Giddens, 1987). La structure sociale est perçue comme « *des règles et des ressources, ou ensembles de relations de transformation, organisée en tant que propriétés de systèmes sociaux* », (idem). Ainsi la marginalisation des ex-enfants soldats devient un construit social. A cet effet, les concepts clés de cette théorie sont les systèmes sociaux, la structuration sociale et l'action qui renvoie non seulement à l'intention de faire mais à la capacité de faire.

## **2. METHODOLOGIE**

### Site de l'étude

L'étude est menée à Ndjamena précisément au quartier Djari et Diguel sur une période d'un mois allant du 27 Aout au 29 Septembre 2018. Par ailleurs, il faut noter que le choix de la population cible de l'étude se justifie par le fait qu'elles soient des acteurs impliqués plus ou moins en interaction avec les ex-soldats et dont le sens qu'ils donnent à leurs actions sont susceptibles de contribuer à l'inclusion ou à l'exclusion de ces derniers.

### Approche méthodologique

Pour l'analyse des données, la méthodologie utilisée dans le cas de cette étude est l'approche qualitative. Elle nous permet de saisir le processus d'exclusion des ex-enfants soldats. La combinaison des instruments (le guide d'entretien et la recherche documentaire) de collecte de données qualitatives liées à des techniques de recension systématique a permis de recueillir des informations auprès des informateurs clés.

### Instruments de collecte de données

Le guide d'entretien et la recherche documentaire sont des outils mobilisés pour recenser les informations clés dans le contexte de cette étude.

### Technique d'échantillonnage

La technique d'échantillonnage repose sur l'échantillonnage non probabiliste par boule de neige. Dans ce contexte précis, 35 personnes ont renseigné cette étude.

### Population à l'étude

L'étude est menée sur 10 ex-enfants soldats, 08 leaders communautaires (chefs religieux, chefs de quartier), 08 responsables de familles (parents biologiques et tuteurs), 05 enfants normaux (non-soldats) et 04 membres de l'association de jeunes pour la lutte contre la maltraitance des enfants. En total, 35 informateurs ont accepté

fournir des informations liées à l'étude. Les raisons du choix de ces acteurs se justifient par les interactions existantes entre ces derniers.

### **Collecte des données**

Cette phase de l'étude s'est réalisée en deux (02) étapes. La première axée sur la recension de données écrites et la deuxième sur la collecte des sources orales. La recension des données écrites a succédé à l'établissement d'une biographie en sélectionnant certains ouvrages en lien avec le sujet. Ensuite, plusieurs investigations ont été menées tour à tour à la bibliothèque du Centre du Centre Al-Mouna et au Centre de Documentation Universitaires (CDU) au Centre d'étude et de Formation pour le Développement (CEFOD) et au Centre Culturel Français (CCF) au travers une approche pluridisciplinaire des sciences connexes à la sociologie. L'étude a exigé une exploitation des différents documents. La deuxième phase de collecte des données a fait usage des techniques de collecte tels l'observation et l'entretien semi-directif.

### **Analyse et traitements de données**

Pour analyser les données collectées, l'étude a fait usage de l'analyse qualitative. En effet, à la suite de la collecte des données inhérentes au sujet, le dépouillement des données a été fait par le biais de la catégorisation. En plus, l'adoption d'une position neutre a permis de saisir le sens caché des informations sans pour autant les manipuler à des fins personnelles suite à la transcription et à l'interprétation des données. C'est partant d'elle que le sens latent des points de vue des enquêtés ont été saisis.

## **3. RESULTATS**

A l'issue de l'analyse des données, les résultats s'illustrent par les points suivants :

### **3.1. Représentations communautaires, fondement de la marginalisation communautaire des ex-soldats démobilisés.**

L'étude des représentations dans la construction de la marginalisation communautaire des démobilisés est nécessaire pour saisir des conduites. En effet, la façon de percevoir et d'interpréter la réalité sociale est au centre du résultat portant sur la marginalisation communautaire. Cela se perçoit au travers des relations réciproques entre les acteurs sociaux dans un système. Ici, cette pratique devient un construit sociale du fait que les structures communautaires dans leurs relations avec les enfants soldats démobilisés, les considèrent comme des enfants hors lois. « Amchou innak, massasines wala marfaiyines, intou wala iyalna batane en arabe local qui veut dire, allez loin d'ici, vous n'êtes plus nos enfants, sorciers »,

retorquait un membre de la communauté à un ex-enfant soldat qui venait jouer avec ses enfants. Ils sont presque abandonnés dans leur lutte quotidienne de devenir des enfants normaux à cause de leur passé. Toujours minimisés, rejetés, non acceptés, non accueillis, ces derniers eux aussi, retrouvent leurs repères ailleurs tels que les groupes de déviants tels que les coupeurs de route et les consommateurs de drogues par exemple. Les structures communautaires qui les abritent mettent des barrières au lieu de devenir des structures protectrices et facilitatrices de ces derniers. ‘Wen machena koula gal anina harams bass, wala halna, wala akar in I fakourou lena’ en arabe local qui signifie littéralement ceci : ‘Partout où nous partons, on nous traite des enfants maudits que ce soient nos propres familles ou les autres membres de la communauté’, disait cet ex-enfant démobilisé. Pour lui, partout où il passe, il est traité de malfaiteur, ni ses propres parents, ni d’autres personnes ne pensent à lui. Ceci explique un cri de cœur lancé par ce jeune démobilisé qui a perdu tous ses repères dans sa communauté du fait de la représentation que sa communauté fait de lui et traduisant des paroles et actes de méfiance contre sa personne. Cet écart laisse entrevoir une sorte de catégorisation, d’exclusion des enfants démobilisés dans l’ensemble des structures communautaires. Que de méfiances et de peur d’ailleurs de part et d’autre mettant chacun dans sa vision, sa manière de s’organiser et dans son mode de vie. Voilà en quoi cette marginalisation communautaire devient un construit social ou encore voilà comment, les structures sociales construisent la marginalisation communautaire des ex-enfants soldats démobilisés.

### **3.2. Les croyances comme construits communautaires de la marginalisation des démobilisés.**

Les croyances sociales évoquées dans ce deuxième axe de résultat évoquent l’idée des us et coutumes qui constituent des éléments qui renforcent la marginalisation communautaire des enfants démobilisés par le système social. Au Tchad, il faut reconnaître qu’il existe des coutumes qui par exemples notifient des interdictions à telle ou telle pratique dans la société. C’est le cas des interdictions concernant un meurtre. Il est strictement prohibé à un enfant de commettre un meurtre ou se donner à des actes de vandalisme. Pour la communauté, cela est non seulement juridiquement condamnable mais inadmissible car pour elle, si un enfant commet un meurtre, c’est que ce dernier est hanté et qu’il lui faut des incantations, des pratiques ancestrales pour le délivrer. Un enfant non soldat affirme ceci :

*« Ici chez nous, nos parents nous ont dit qu’un enfant ne doit pas faire les choses des grands, la guerre ce n’est pas pour les enfants. Mais mon frère est parti faire la guerre. Il est revenu, mes parents ne lui parlent pas parce qu’il a fait la honte de la famille, les gens ne viennent pas chez nous à cause de lui. Ils disent qu’il est maudit ».*

Pour cet enfant non-soldat, un enfant soldat est toujours mis à l’écart et surveillé quand bien même qu’il soit délivré. Sa vie fait l’objet des réflexions et discussions des sages. Des interminables investigations mystiques s’opèrent pour voir si réellement

cet enfant est un enfant normal. Cependant, tout ce contour place l'enfant dans un sentiment d'abandon, de solitude et de perte de repère le poussant à un isolement qui parfois vient parfaire sa marginalisation. Un leader communautaire disait ceci : « Laissez-moi vous dire que ces enfants sont nos enfants mais ils nous ont commis tellement de torts au point où, aujourd'hui, il est difficile de les accepter. Imaginez-vous un enfant qui brûle son village parce qu'il est soldat ? quels gâchis ? c'est avec un grand regret que j'avoue cela, c'est difficile de les considérer encore comme membres de nous, ils sont hantés selon moi » ; il poursuit en disant « les réintégrés, c'est nous remettre en danger parce que la guerre au Tchad n'est pas encore finie ».

### **3.3. Désaffiliation familiale et communautaire, un symbole de la marginalisation communautaire des enfants démobilisés.**

Pour ce troisième axe des résultats de l'étude, la désaffiliation est en elle-même le comble de l'exclusion ou mieux de la marginalisation des enfants soldats démobilisés. A cet effet, dans le contexte de cette étude, la marginalisation de ces enfants est ressortie au travers des écarts entre eux et leur structure communautaire. Un leader communautaire disait :

*« Ces enfants sont partis depuis longtemps pour faire la guerre. Ils nous ont oubliés, ils sont venus brûler nos villages, pas de pitié. Moi je ne les reconnais pas, ce sont des criminels, chez nous, un enfant ne fait pas des choses comme ça ». Il apparaît ici une sorte de méconnaissance de l'identité, une situation dans laquelle ces démobilisés se trouvent davantage éloignés des réseaux sociaux producteurs de richesses et protecteurs voire reconnaissance sociale.*

Le manque d'acceptation, de partage, d'échange et de reconnaissance sociale met ces démobilisés dans une situation d'isolement social. A propos, un ex-démobilisé disait ceci : *« Quand je vais causer avec les amis, ils fuient et si c'est leurs parents, ils me renvoient et me dit de retourner voir les bandits comme moi. Espèce de bandit, ils m'insultent comme ça »*. Ce cas de figure approfondit leur vulnérabilité et les dépose à la marge de la vie communautaire ou sociale. Un responsable de famille a laissé entendre aussi ceci :

*« Ces enfants ex-soldats sont nos enfants mais ils sont terribles, leurs comportements ont changé. Ils ne nous respectent pas. Nous les parents ont les acceptent malgré mais les autres ne sont pas prêts à les accepter. Ils sont mal vus et la communauté est fâchée contre eux. Ils nous ont fait souffrir pendant la guerre »*.

Les structures sociales en ce sens viennent renforcer au vu de leurs pressions l'affaiblissement de la cohésion sociale. On assiste à une fragilisation de l'organisation communautaire avec les soi-disant « exclus » de la communauté. Ces enfants sont limités à presque tous les niveaux de l'organisation sociale avec des difficultés d'initier et de participer aux actions collectives. Les structures de protections existantes étant



aussi fragilisées, sont limitées dans les actions de plaidoirie et de sensibilisation en faveur de ces anciens combattants. Presque délaissés, ces ex-démobilisés n'ont pas voix au chapitre comme tout bon citoyen doté de droits et devoirs. Les désaffiliés que sont les ex-soldats ici sont l'aboutissement d'un processus qui se construit dans de situations d'exclusion. Ils sont le résultat ou la production émanant des valeurs de la structure communautaire ou sociale.

## DISCUSSION

Au regard de l'analyse, l'étude montre la marginalisation des enfants démobilisés sur trois (3) axes essentiels dont les représentations communautaires à l'origine de la construction de cette pratique; les croyances au travers des us et coutumes, construits communautaire de la marginalisation des démobilisés et la désaffiliation familiale et communautaire symbole de la marginalisation des ex-soldats.

Derrière les révélations du terrain, il se pose un réel problème de socialisation de ces enfants dès la base. C'est dire qu'avant d'être enrôlés dans les champs de bataille, la plupart de ces enfants ont commencé dans leur famille ou communauté un processus de socialisation primaire qui n'est pas terminé car parmi eux, l'on retrouve des enfants enrôlés à l'âge de 8 ans. Arrivés dans les champs de bataille, ces enfants reçoivent une autre forme de « socialisation » liée surtout au milieu de guerre. Ainsi, il y a un croisement de deux différentes inculcations, de deux manières et modes de vie difficilement maitrisables. Au-delà de cette dichotomie, il se montre un chevauchement évident dans la mise en pratique des différentes valeurs et normes inculquées ou proposées. Dans la communauté, les enfants ont appris par exemple à respecter les adultes alors que sur le terrain de guerre, les enfants ont appris à affronter les adultes par l'insolence, l'impiété, la négligence, la brutalité derrière les treillis et les armes. Un ex-enfant soldats démobilisé, placé dans un centre de transit et d'orientation (CTO) a osé un jour dire à un animateur social du centre ceci. « Michil inti kam katalna o kam kalena, habid da, khalini sakit » en arabe locale ; c'est pour dire « comme toi, combien avons-nous tué et combien avons-nous laissé, arrêtes de m'emmerder, batard. » Cette réaction d'un enfant vis-à-vis d'un adulte donne à réfléchir mais qu'est-ce que cela relève de l'enfant uniquement ? Il y a lieu ici de penser systématiquement à une identité première qui a été déconstruite et reconstruite selon les circonstances de la vie.

Selon le rapport du Bureau International du Travail (2003) intitulé enfance blessée : l'utilisation des enfants dans les conflits armés en Afrique centrale, il ressort que la stigmatisation est source de la marginalisation des ex-enfants soldats ainsi que les politiques économiques et sociales des pays africains assez faibles.

JR Ngonzi (2013) dans l'analyse des conflits armés et les liens familiaux,



trouvent que la recrudescence des guerres qu'elles soient ethniques ou tribales constituent l'origine de la marginalisation des ex-enfants soldats. Pour lui, tant que la guerre persiste, dans ce contexte politique, les ex-enfants soldats sont susceptibles de re-récrutement d'où des actes de violence envers la communauté. En outre, le même rapport montre que le statut sérologique des ex-soldats atteints du VIH SIDA par exemple, accentue leur exclusion.

Beth Verthey (2001), trouve que la marginalisation des ex-soldats démobilisés est due aux nombreuses demandes de justice des communautés non traitées vues les atrocités ou des crimes de guerres commis à l'égard de la communauté. Ceci rend complexe les efforts de réintégration effective de ces derniers dans son étude portée sur les enfants : prévenir démobiliser et réintégrer, cas de l'Angola et de Salvador.

Marie-Laure Daxhelet, (2013), ressort l'origine de la désintégration sociale des ex-enfants soldats dans l'ineffectivité et l'inefficacité des groupes d'éducateurs locaux manqués des outils d'intervention précis et ajustés aux besoins réels des jeunes soldats démobilisés dans ses travaux de thèse au Québec à Montréal.

Ange Nyirasafari, (2015), dans son étude, défis d'intégration sociale post-conflit des enfants nés des viols en temps de guerre, cas de Bosnie-Herzégovine mentionne que la marginalisation de ces derniers trouve son ancrage dans le manque de confiance, élément essentiel dans une société qui permet de tisser des liens sociaux et favorise la coopération et la réconciliation est détruite par les conflits. Ces enfants nés des viols (ENV) rappellent des crimes commis par les bourreaux. Ces enfants deviennent l'objet de discrimination, d'abus physique et psychologique vivant dans des conditions précaires et s'subissent l'exclusion sociale dans les familles et dans les communautés. Pour cet l'auteur, la carence institutionnelle nationale et internationale est un autre défi. Le manque de volonté politique a interpellé les Organisations de la Société Civile (OSC) locales à mettre en œuvre des mécanismes d'intégration contribuant ainsi à octroyer des bourses d'étude, de sport professionnel, la thérapie en l'absence de l'Etat renforce le problème d'intégration effective des enfants post-conflits traumatisés de manière générale.

## CONCLUSION

En définitive, la présente étude porte sur la question de la construction de la marginalisation par les structures sociales. Ce construit social relève des interactions entre les enfants démobilisés eux-mêmes et les autres acteurs en perpétuelles communication. Réalisée à N'Djamena aux quartiers Djari et Diguel, 35 interviews menés auprès des ex-enfants soldats, des leaders communautaires, des responsables de familles, des enfants normaux et les membres de l'association des jeunes ont rendu possible l'analyse basée sur l'approche qualitative. La théorie de la structuration

sociale permet de saisir évidemment cette pratique de marginalisation communautaire comme étant une production du système social. Cette pratique est construite par trois points essentiels que sont les représentations sociales, les croyances sociales, la désaffiliation familiale et communautaire. Revoir les politiques d'intégration et de réinsertion socio-économique des ex-enfants soldats au travers les dispositions légales, la véritable réconciliation basée sur des accords de paix respectés, la révision des traditions nuisibles au développement humain, la mobilisation et volonté d'accompagnement des partenaires nationaux et internationaux (des familles, des communautés, des OSC, des ONG, des Agences internationales) seraient un manque à gagner pour vivre la véritable paix et amorcer le développement durable dans ce contexte post-conflit au Tchad.

## **REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE**

Antony Giddens, (1987a), la constitution de la société : Éléments de la théorie de la structuration, Paris, PUF.

Ange Nyirasafari, (20015), défis d'intégration sociale post-conflits des enfants nés des viols en temps de guerre, cas de la Bosnie-Herzégovine, mémoire.

Beth Verthey, (2001), les enfants : prévenir, démobiliser et réintégrer, région d'Afrique, document de travail, Banque Mondiale.

BIT (2003), Enfance blessée : l'utilisation des enfants dans les conflits armés en Afrique central, Rapport de travail.

Marie-Laure Daxhelet, (2013), les processus défensifs, adaptatifs et anti-traumatiques chez des enfants congolais, thèse soutenue à l'Université de Québec à Montréal.

Ngondzy Jonas Rémy, (2013), Enfants-soldats, conflits armés, liens familiaux : quels enjeux de prise en charge dans le processus de DDR ? Approche comparative entre les deux Congo, thèse soutenue à l'Université de Bordeaux.

Rapport, Amnesty International, (2011), Enfants soldats au Tchad, un avenir compromis : les enfants recrutés par les forces et groupes armés à l'Est du Tchad.

Rapport du secrétaire général des Nations-Unis sur les enfants et les conflits armés au Tchad, 2011.

Rapport des services de la commission des communautés européennes, 2008.